

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2009 À 20 HEURES 30

PUBLIE LE

- 9 DEC. 2009

N° 5 - 142 / 2009 : SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TARN (SEM 81) - PRISE DE PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES (SAS)

L'An Deux Mille Neuf, le 8 Décembre 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 8 Décembre à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POJJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean-Marie COUDERC, Robert PAGGI, Noël RAMON, Thierry MALLÉ, Jean-Charles BORGOMANO.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Bernard GILABERT, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Blandine THUEL, Eliane CARLES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Christian CHAMAYOU, Félix TORRÈS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 50

Votants (titulaires, suppléants votants) : 39

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 DÉCEMBRE 2009

N° 5 – 142 / 2009 : SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TARN (SEM 81) – PRISE DE PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES (SAS)

Pilote : Développement économique

Autre service concerné: Finances et budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a été sollicitée par SEM 81 en vue de l'autoriser à prendre une participation d'un montant de 50.000 € dans une société par actions simplifiées (SAS). En effet, la SEM 81 a été sollicitée par la Caisse des Dépôts et Consignations qui est saisie de nombreux projets de centrales photovoltaïques sur bâti, émanant soit de collectivités locales, soit de sociétés privées. Or, ces sociétés ont des difficultés d'accès aux financements bancaires. Soit les services spécialisés des banques ne se mobilisent pas pour des projets dont la taille unitaire est trop modeste, soit ces sociétés n'ont pas les capitaux suffisants exigés par les banques. Partant de ce constat, l'idée est de passer à un projet de taille industrielle en matière de production d'énergie.

La Caisse des Dépôts a donc envisagé de créer une société, en partenariat avec d'autres investisseurs et avec des SEM qui souhaitent développer ce type de projets d'énergie renouvelable, pour acheter des projets portés par des collectivités territoriales de la Région Midi-Pyrénées.

Cette SAS achèterait clé en main les centrales photovoltaïques développées, construites et exploitées par des sociétés privées.

Elle signerait les contrats de location des toitures, et serait le titulaire des contrats d'achat de l'électricité avec EDF.

Il est proposé à la SEM 81 de participer au capital de cette SAS à hauteur de 50 000 €, laquelle participation apparaît compatible avec la situation nette de la Société d'Économie Mixte pour l'Aménagement et le Développement du TARN (SEM 81), qui s'établit au 31 décembre 2008, à environ 1 400 000 €.

Le Conseil d'Administration de la SEM 81 a décidé par délibération en date du 2 novembre 2009, cette prise de participation à hauteur de 50 000 € dans le capital de cette SAS, sous condition de l'accord des collectivités territoriales disposant d'un siège au Conseil d'Administration.

Tels sont les motifs qui me conduisent à vous proposer d'autoriser la SEM 81 à prendre une participation à hauteur de 50 000 € au sein d'une SAS à créer pour la mise en œuvre de projets photovoltaïques.

VU

- l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du Conseil d'administration de la SEM 81 du 2 novembre 2009,

CONSIDÉRANT que la Communauté d'agglomération doit autoriser la Sem 81 dont elle est actionnaire pour toute prise de participation ;

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, (Monsieur Robert GAUTHIER membre du conseil d'administration de la SEM 81 ne prend pas part au vote).

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

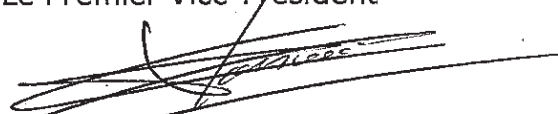
✚ **DONNE SON ACCORD** à la Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et le Développement du TARN (SEM 81), pour une prise de participation, d'un montant maximum de 50 000 €, dans cette société par actions simplifiées à créer.

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents y afférant.

Pour extrait conforme,
Fait le 8 Décembre 2009

Pour le Président empêché,
Le Premier Vice-Président




Jacques LASSERRE

